

Et la FPC...où en est-on ?

L'année scolaire touche à sa fin, avec encore une belle dynamique de FPC dans l'académie de Versailles. Courant 2018/2019, pas moins de 91 actions de formation « APSA » se sont tenues sur notre académie. La quantité, la qualité et la variété de ces formations reflètent le dynamisme historique et durable de notre académie en la matière. Notre territoire fait office de modèle et les enseignants se montrent très attachés à cette réussite dont ils sont les premiers acteurs. En effet, les stages proposés émanent directement des besoins de terrain. Ils sont mis en place à l'initiative des animateurs de bassin en concertation avec les formateurs. Le SNEP-FSU a toujours veillé à créer les conditions pour que les collègues eux-mêmes, dans chaque établissement élaborent les formations souhaitées. La FPC en EPS joue également un rôle essentiel dans l'intégration des nombreux collègues néo-titulaires qui arrivent chaque année dans notre académie.

L'an prochain, à la demande de l'Inspection Pédagogique Régionale EPS, une thématique transversale propre à chaque bassin constituera le projet annuel de formation des stages FPC. L'APSA support sera alors traitée au service d'une thématique plus générale, commune aux différents stages. Pourquoi ce changement de prisme et cette nouvelle façon de présenter les offres ?

Par souci purement technique (saisie des intitulés sur GAIA) ?

Pour davantage de lisibilité (communication avec les chefs d'établissement, les formateurs...)?

Pour une plus grande légitimité (projet de formation plus facile à porter en CA ou auprès du chef d'établissement) ?

Pour mieux s'inscrire dans la logique des derniers programmes ?

Pour renforcer l'adéquation de l'offre de formation avec les besoins de nos élèves ?

Pour mieux faire coïncider les contenus des stages avec nos demandes ?

Pour accroître un peu plus l'impact des

formations dans nos pratiques de classe ?

Réponses espérées dans le courant de l'année prochaine... !

D'ici là, voici quelques exemples de thématiques transversales retenues pour l'an prochain : la prise en compte de la diversité des élèves, l'évaluation, l'autonomie, le numérique au service des apprentissages, les modes d'entrée, la mise en projet, le travail collaboratif et les rôles sociaux...

Malgré cela, le SNEP-FSU continue de réclamer la mise en place de stages portés sur l'étude d'APSA comme support d'une EPS elle-même au service de compétences plus larges.

D'autres questions subsistent concernant l'évolution de l'organisation de la FPC EPS... Nous nous inquiétons de la généralisation des formations hybrides intégrant la distance et le présentiel. Nous espérons qu'elles ne viennent jamais remplacer les formations pratiques, indispensables dans notre profession !

Enfin les évaluations des stages nous questionnent toujours...Celles-ci nous semblent trop "sommaries", inadaptées à notre discipline, et leur réelle utilité reste à démontrer...

Pour l'heure, il ne reste plus qu'à vous inscrire car la campagne 2019/2020 est déjà ouverte !

Les inscriptions se feront en 2 temps entre début juin et le 20 septembre 2019 (sauf concours notamment).

L'accès au PAF se fait en passant par le site de l'académie :

<http://www.ac-versailles.fr/> (rubrique personnels ⇒ DAFOR formation ⇒ informations pratiques ⇒ je m'informe pour m'ins-



crire ⇒ s'inscrire sur GAIA) ou directement via le lien <http://www.ac-versailles.fr/cid117300/plan-formation-2017-2018.html> (rubrique s'inscrire sur GAIA).

Munissez-vous de votre NUMEN et, une fois sur la plateforme ARENA, accédez à GAIA via la rubrique « gestion des personnels ». Les inscriptions sont individuelles. Une fois que vous avez consulté le PAF, inscrivez-vous en renseignant les différents écrans. Un code clé GAIA vous sera attribué, conservez le ! N'oubliez pas de cliquer sur « recevoir une confirmation par mail » cela vous permettra d'avoir une preuve de votre inscription effective en cas de problème avec votre chef d'établissement ou GAIA !

Cette formation n'est pas un complément à la formation initiale. Elle est autre. C'est la raison pour laquelle même les jeunes collègues entrant dans le métier ont tout à gagner à y participer. Réfléchir à ce que l'on fait, pourquoi et comment...? Réguler les projets d'EPS, analyser les pratiques enseignantes pour construire, formaliser d'autres contenus...Ensemble faisons vivre cette orientation !

Le SNEP FSU continuera de défendre cet outil remarquable qu'est la FPC EPS dans l'académie de Versailles, une Formidable Possibilité de Cheminer...

Magali